SKILLS CAMPUS
Training & Certification Center

L'essentiel de la paie pour DRH et RRH

-Réference: **PL-28** -Durée: **3 Jours (21 Heures)**

Les objectifs de la formation

- Comprendre les règles indispensables en paie afin de mieux dialoguer avec le service paie, de prévenir les risques et de proposer des méthodes efficaces pour optimiser la performance de son service paie

A qui s'adesse cette formation ?

POUR QUI :

- DRH, responsable RH. Directeur administratif et financier supervisant le service paie, sans entrer dans la technique paie au quotidien.

PRÉREQUIS :

- Aucun.

Programme

- **Avant le présentiel**
  - Un autodiagnostic.
- **Connaître le cadre légal des règles de paie**
  - Les éléments de rémunération soumis à cotisations sociales (différence avantage en nature et frais professionnel).
  - Payer les heures supplémentaires et complémentaires.
- **Fiabiliser le calcul des charges sociales**
  - Les bases de cotisations : Urssaf (dont CSG/RDS et Forfait social) ; Assurance Chômage ; Retraite ; prévoyance.
  - La régularisation des bases de cotisations.
  - Les allègements de charges.
  - Le prélèvement à la source.
- **Contrôler l'application de principes particuliers**
  - Congés payés et dixième.
  - Absence médicale (dont garantie du net).

Programme

- Régime fiscal et social des indemnités de rupture.

- **Valider la qualité du processus paie**
  - Connaître la DSN et ses enjeux.
  - Fiabiliser sa paie (outils de contrôle, bible de paie, tableaux de bord, indicateurs de performance du service paie).
- **Se préparer à un contrôle URSSAF**
  - Les points les plus fréquemment redressés, la procédure, les possibilités de recours.
- **Après le présentiel, mise en œuvre en situation de travail**
  - Un défi par semaine pendant 7 semaines.

(+212) 5 22 27 99 01

(+212) 6 60 10 42 56

Contact@skills-group.com

Nous sommes à votre disposition :
De Lun - Ven 09h00-18h00 et Sam 09H00 – 13H00

Angle bd Abdelmoumen et rue Soumaya, Résidence Shehrazade 3, 7éme étage N° 30
Casablanca 20340, Maroc